

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 1 (2003)

Heft: 1: Mobilité

Artikel: Témoignage : comment je vis mes déplacements dans le cadre de BENEFR1

Autor: Vert-Pré, Estelle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TÉMOIGNAGE

Comment je vis mes déplacements dans le cadre de BENEFR

Convention entre les universités de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg

Cela fait maintenant trois ans que je me déplace régulièrement chaque semaine de Fribourg, où j'étudie en règle générale, à Neuchâtel où je suis des cours deux fois par semaine. Il y a deux ans, nous étions plusieurs étudiants à suivre ces cours et il nous était facile de nous organiser pour nous y rendre en voiture assez régulièrement ! Mais depuis une année, je suis seule à fréquenter des cours à Neuchâtel, car d'autres étudiants les suivent à Berne ; je dois donc me déplacer en train. Le réseau ferroviaire qui relie Fribourg à Neuchâtel s'est passablement amélioré ces deux dernières années. Il fallait auparavant changer de train à Ins, et prendre la correspondance pour Neuchâtel. Ça ne change pas la longueur du trajet, mais ça lui ajoute un confort supplémentaire. Je me déplace principalement en train, car je n'ai pas de permis de conduire (faute de temps et d'argent...). Même si les trajets sont relativement longs, je trouve très agréable de me laisser porter vers ma destination. Pour ce qui est des cours, le petit dépaysement en un « plus », qu'il soit intellectuel ou lié à l'environnement caractérisé par les bords du lac. Bref, beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients ...

Estelle Vert-Pré ■



► plus à Delémont. Les utilisateurs en provenance des villages desservis par les trains régionaux jurassiens auront ainsi un accès direct à la capitale rhénane, sans changement, même si la durée du trajet en sera quelque peu allongée.

D'une contrainte faisons un atout

Conséquence indirecte de contraintes plutôt négatives, l'arrivée du RER bâlois dans notre région représente une belle occasion à saisir non seulement pour donner un coup de jeune aux transports publics et à la moder-

nisation des infrastructures, mais surtout pour intégrer plus fortement, par un de ses symboles et une de ses réalisations les plus visibles, la région bâloise. Non seulement physiquement, mais également - et c'est peut-être aussi important psychologiquement - pour l'ensemble des acteurs économiques et politiques. Un marketing territorial spécifique est dès lors à mettre en place pour valoriser cette intégration du Jura à l'agglomération bâloise et jouer pleinement cet atout. ■